

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 18862 Numéro SIREN : 822 056 867 Nom ou dénomination : 9 vies
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2021 sous le numéro de dépôt 105637

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Société 9 VIES			5 villa des hautes traverses		
SIRET	8	2	2	0	5
	6	8	6	7	0
	0	0	0	1	0
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	0
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	
		Si oui, indication du logiciel utilisé		CEGID	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Tél:			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: Lieu		
			Qualité et nom du signataire:		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)		IMPOT SUR LES SOCIETES				N° 2065 bis-SD 2021			
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065									
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions							e		
autres que celles visées en (a),							f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)		
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembours-ements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-ements. 8
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				

Cagid Quadri



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise Société 9 VIES du 01012020Adresse 5 villa des hautes traverses 75020 PARIS au 31122020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❺		- de l'exercice ❺	
- de l'exercice précédent ❻		- de l'exercice précédent ❻	
Nom et qualité du signataire		A _____ le _____ Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entrepriseSociété 9 VIES

Néant☐*

Adresse de l'entreprise5 villa des hautes traverses75020 PARIS

Numéro SIRET *

82205686700010

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				31122020	31122019
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	0143 500	0163 500		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		0443 500	0483 500		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	0681 000	0701 000		
		0721 720	0741 720	3 442	
	Autres * (3)				
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	0841 825	0861 825	2 396	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	0964 545	0984 545	5 838	
Total général (I+II)		1108 045	1123 500	4 545	5 838
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 000	7 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134	(5 189)	(5 779)	
	Résultat de l'exercice	136	149	589	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	1 960	1 811	
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 663	2 687	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169818	172922	1 340	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	2 585	4 027	
	Total général (I + II + III)	180	4 545	5 838	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199344	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société 9 VIESNéant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 0Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	475	210	6 076	12 225					
	Production vendue	biens services *	et livraisons intracommunautaires	215	214							
				217	218							
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222							
	Production immobilisée *			224								
	Subventions d'exploitation reçues			226								
	Autres produits			230	2							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	6 078	12 225						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	4 576	7 772					
	Variation de stock (marchandises) *				236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	1 188	2 875					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244							
	Rémunérations du personnel *			250								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252								
	Dotations aux amortissements *			254		885						
	Dotations aux provisions			256								
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	165						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
Total des charges d'exploitation (II)				264	5 929	11 532						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	149	693						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280								
	Produits exceptionnels		(IV)	290								
	Charges financières		(V)	294								
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348									
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306		104						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	149	589						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	149	314						
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318								
	Provisions non déductibles *			322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			330				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997						
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991					
Divers (dont ZFA NG (44. quaterdecies))	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)	992		350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	149	354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356							
	Déficits antérieurs reportables : *5....0.8.5 dont imputés sur le résultat :						360 149					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	0	372					

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société 9 VIES

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 9 VIES

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	3 500	412		414		416	3 500	3 500
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	3 500	492		494		496	3 500	3 500

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	3 500	502		504		506	3 500
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	3 500	572		574		576	3 500

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société 9 VIESNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	149
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	5 085
Déficits reportables			984	4 935
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	4 935

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 20 C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	49
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société 9 VIES

31/12/2020

[illegible]

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 9 VIES				Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024			160
Date de cessation		186			

Cegid Quadra

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 2 2 0 5 6 8 6 7 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 9 VIES

ADRESSE (voie) 5 villa des hautes traverses

CODE POSTAL 75020 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	700

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique MIKHAILOUSKAYA Prénom(s) KATSIARYNA
Nom marital % de détention 52.86 Nb de parts ou actions 370
Naissance : Date 260785 N° Département Commune Pays BY
Adresse : N° 5 Voie VILLA DES HAUTES TRAVERSES
Code postal 75020 Commune PARIS Pays France

Titre (2) M Nom patronymique MIKHAILOUSKI Prénom(s) ALEXANDRE
Nom marital % de détention 47.14 Nb de parts ou actions 330
Naissance : Date 130385 N° Département Commune Pays BY
Adresse : N° 5 Voie VILLA DES HAUTES TRAVERSES
Code postal 75020 Commune PARIS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXERCICE CLOS LE

31122020

N° SIRET

82205686700010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 9 VIES

ADRESSE (voie)

5 villa des hautes traverses

CODE POSTAL

75020

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code postal		Commune
Pays		
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code postal		Commune
Pays		
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code postal		Commune
Pays		
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code postal		Commune
Pays		
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code postal		Commune
Pays		
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code postal		Commune
Pays		
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code postal		Commune
Pays		
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code postal		Commune
Pays		
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code postal		Commune
Pays		
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°		Voie
Code postal		Commune
Pays		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 9VIES en Euros.

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
20500000	Concessions et droit similaire	3 500	3 500		
28050000	Concessions et droit similaire	3 500	3 500		
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 000		1 000	
41100000	Clients	1 000		1 000	
AUTRES CREANCES		1 720	3 442	1 721	50.02
40100000	Fournisseurs	1 376	2 429	1 053	43.35
44566000	T.V.A. s autre bien et service		138	138	100.00
44566200	TVA DED SUR ACQUIS. INTRACOM		83	83	100.00
44567000	Crédit de T.V.A. à reporter		240	240	100.00
44571000	T.V.A. collectée		25	25	100.00
44586000	Taxes sur le chiffre d'affaire		50	50	100.00
45500000	Associés Comptes courants	344	476	132	27.81
DISPONIBILITES		1 825	2 396	571	23.84
51200000	Banques	315	886	571	64.45
53000000	Caisse	1 510	1 510		
TOTAL II		4 545	5 838	1 293	22.14
TOTAL GENERAL		4 545	5 838	1 293	22.14

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		7 000		7 000			
10100000 Capital		7 000		7 000			
REPORT A NOUVEAU		5 189		5 779		589	10.20
11900000 Report à nouveau (solde débit)		5 189		5 779		589	10.20
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		149		589		440	74.66
TOTAL I		1 960		1 811		149	8.25
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		1 663		2 687		1 024	38.12
40100000 Fournisseurs		1 663		2 687		1 024	38.12
AUTRES DETTES		922		1 340		418	31.18
44400000 Etat Impôts sur les bénéfice		104		104			
44520000 T.V.A. due intracommunautaire				83		83	100.00
44551000 T.V.A. à décaisser				217		217	100.00
44571002 TVA COLLECTEE 20 %				72		72	100.00
45510000 Principal				45		45	100.00
45520000 CC VL PRO		818		818			
TOTAL III		2 585		4 027		1 442	35.81
TOTAL GENERAL		4 545		5 838		1 293	22.14

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	6 076		12 225		6 149	50.30
70700000 Ventes de marchandises	5 601		12 225		6 624	54.18
70712000 Ventes de marchandises Export	475				475	
AUTRES PRODUITS	2				2	
75800000 Prodt divers gestion courante	2				2	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 078		12 225		6 147	50.28
ACHATS DE MARCHANDISES	4 576		7 772		3 196	41.12
60700000 Achats de marchandises	4 576		7 772		3 196	41.12
AUTRES CHARGES EXTERNES	1 188		2 875		1 687	58.68
60614000 CARBURANT	290		63		227	357.59
60630000 Fournit entretien petit équipt	54				54	
60640000 Fournitures administratives	16				16	
61600000 Primes d'assurances	19		31		12	39.18
62260000 Honoraires	1 048		1 740		2 788	160.23
62270000 Frais d'actes et contentieux			5		5	100.00
62280000 Divers	40				40	
62510000 Voyages et déplacements			71		71	100.00
62570000 Réceptions	201				201	
62600000 Frais postaux et de télécomm.	229		62		167	271.39
62600100 AFFRANCHISSEMENT	5				5	
62600200 TELEPHONE ET TELEX	424				424	
62610000 Téléphone			24		24	100.00
62700000 Services bancaires et assimilé	957		920		37	4.01
62720000 Comm et frais s émiss emprunt			40		40	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			885		885	100.00
68110000 Dot.amortimmob incorp et corp.			885		885	100.00
AUTRES CHARGES	165				165	
65100000 Redevance concessions, brevet	40				40	
65800000 Chge diverse gestion courante	125				125	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 929		11 532		5 603	48.59
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	149		693		544	78.46
IMPOTS SUR LES BENEFICES			104		104	100.00
69500000 Impôts sur les bénéfices			104		104	100.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	149		589		440	74.66

9 VIES
Société par actions simplifiée
au capital de 7000 Euros
Siège social : 8 rue des Pâtures
75016 Paris
RCS PARIS 822 056 867

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE
DES ASSOCIES TENUE LE 09/09/2021**

Le neuf septembre deux mille vingt-et-un à dix heures les Associés de la société SAS 9 VIES (capital sept mille euros) ont tenu leur assemblée générale ordinaire après avoir été convoqués par le Président.

Les documents suivants ont été adressés aux Associés, savoir :

- Le rapport de gestion,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe comptable de l'exercice ouvert le 01/01/2020 et clos le 31/12/2020,
- Le rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Le texte des projets de résolutions.

L'Assemblée est présidée par le Président Monsieur Alexandre MIKHAILOUSKI

Sont présents :

Monsieur Alexandre MIKHAILOUSKI demeurant au 5, villa des Hautes Traverses
75020 Paris

450 parts

Madame Katsiaryna MIKHAILOUSKAYA demeurant au 5, villa des Hautes Traverses
75020 Paris

550 parts

TOTAL

1000 parts

Total des parts présentes : 1 000 parts en pleine propriété sur les 1 000 parts composant le capital social.

Les Associés peuvent valablement exprimer leur vote.

Le Président déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Examen et approbation de l'inventaire et des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.
- Lecture du rapport de la Gérance.
- Affectation des résultats.

A. M.

K. M.

- Quitus au Gérant et reconduction de son mandat.

Sont à la disposition des Associés, sur le bureau de l'Assemblée, les statuts, les documents sus-énoncés adressés aux Associés et la feuille de présence.

Le Président déclare à l'assemblée, qui lui en donne acte, que les Associés ont pu exercer au siège social le droit de communication qui leur est reconnu par les textes.

Lecture est donnée du rapport de la Gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé et sur les comptes dudit exercice. Cette lecture terminée, le Président déclare se tenir à la disposition des Associés pour répondre à toute question. Diverses observations sont échangées sur l'activité de la Société durant l'exercice écoulé et sur celle de l'exercice en cours.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société durant l'exercice écoulé et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu les explications complémentaires fournies par la Gérance, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 lesquels font apparaître un bénéfice de 149 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts émises par la Société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne pas verser de dividende et de **reporter** à nouveau le solde en totalité 149 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts émises par la Société.

TROISIEME RESOLUTION

Aucune convention tel que mentionné sur le rapport spécial visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts émises par la Société.

A. M.

R. M.

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés donnent quitus entier et sans réserve à Président Monsieur Alexandre MIKHAILOUSKI de l'exécution de son mandat et le reconduit dans ses fonctions pour la nouvelle année.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts émises par la Société.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts émises par la Société.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

Le Président



Alexandre MIKHAILOUSKI



Katsiaryna MIKHAILOUSKAYA

9 VIES

Société par actions simplifiée

au capital de 7000 Euros

Siège social : 8 rue des Pâtures

75016 Paris

RCS PARIS 822 056 867

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 50 DE LA LOI
DU 24 JUILLET 1966**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

En application des dispositions des articles 50 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, nous portons ci-après à votre connaissance qu'aucune convention n'a été signée entre les associées et la société

Le Président



9 VIES

Société par actions simplifiée

au capital de 7000 Euros

Siège social : 8 rue des Pâtures

75016 Paris

RCS PARIS 822 056 867

**APPROBATION DES COMPTES ANNUELS
ARRETES AU 31/12/2020**

FORMALITE DE DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL

Monsieur le Greffier,

Conformément aux termes de l'article 44-1 nouveau du décret sur les Sociétés commerciales, résultant du décret comptable du 29 novembre 1983, et modifié par le décret du 1er mars 1985, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants en double exemplaire, savoir :

- Les comptes annuels (Bilan, Compte de résultat et Annexe) pour l'exercice clos le 31/12/2020,
- Le rapport de gestion ainsi que le rapport spécial de la Gérance sur les Conventions visées par l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966 présentés à l'Assemblée d'approbation des comptes dudit exercice,
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution votée.

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.



le Président

9 VIES
Société par actions simplifiée
au capital de 7000 Euros
Siège social : 8 rue des Pâtures
75016 Paris
RCS PARIS 822 056 867

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

Madame, Monsieur,

Nous nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 et des statuts de notre Société à l'effet de vous présenter mon rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020.

Je vous rappelle que les convocations à la présente Assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

Les réalisations de l'exercice 2020 figurent sur les pages jointes en annexe (Bilan, Compte de Résultat). De l'exercice 2020 résulte un bénéfice de 149 € après impôt sur les sociétés.

En conclusion, je vous propose :

**** de ne pas verser de dividende et de reporter à nouveau le solde en totalité 149 €**

Fait à Paris, le 9 septembre 2021



le Président

Alexandre MIKHAILOUSKI